



Conférence nationale sur les **DROITS** **DE LA PERSONNE**

5 au 8 février 2015
Winnipeg (Manitoba)

L'égalité nous rend forts

SCFP

Table des matières

- 1** **Salutations**
- 2** **Énoncé sur l'égalité**
- 3** **Pour combattre le harcèlement :
les ombudspersonnes du SCFP**
- 4** **Code de conduite**
- 6** **Programme**
- 10** **Conférenciers**
- 13** **Artistes invités**
- 14** **Renseignements sur la conférence**

Salutations des dirigeants nationaux du SCFP



Paul Moist
Président national



Charles Fleury
Secrétaire-trésorier national

Chers membres du SCFP,

Nous sommes heureux de vous accueillir à Winnipeg pour l'édition 2015 de la Conférence nationale sur les droits de la personne du SCFP. La défense des droits de la personne est un aspect central du travail de notre syndicat. Nous défendons ces droits tous les jours, à la table de négociations et au sein de nos communautés.

Depuis quelques années, les gouvernements fédéral et provinciaux effectuent des compressions et des changements législatifs majeurs qui, souvent, affectent davantage les femmes, les minorités visibles, les Autochtones, les personnes ayant un handicap ou les personnes LGBTTI. La montée du travail précaire, les attaques contre les régimes de retraite et l'érosion des avantages sociaux ont des effets négatifs plus importants pour les groupes en quête d'égalité. Et ce ne sont que quelques exemples de discrimination qui affectent trop de travailleurs au quotidien. Au SCFP, bon nombre de nos membres sont touchés. En tant que militants syndicaux, nous devons appuyer nos membres qui sont victimes de discrimination. En tant qu'activistes sociaux, nous devons travailler avec nos alliés pour lutter contre la discrimination au sein de nos communautés.

Lors de la conférence, nous étudierons des stratégies, nouvelles ou éprouvées, qui nous permettront de faire annuler les compressions, de réduire le travail précaire, de défendre nos régimes de retraite et nos avantages sociaux et d'assurer le respect des droits de la personne dans nos milieux de travail et dans nos communautés. Durant nos travaux, nous entendrons de militants de divers horizons qui ont rencontré des obstacles et qui les ont surmontés. Nous nous pencherons aussi sur les moyens d'action dont disposent les travailleurs pour changer les choses, soit la négociation, la mobilisation et l'action politique.

Ensemble, nous pouvons lever les barrières systémiques et avancer sur le chemin de l'égalité. Solidaires avec nos alliés, nous pouvons vaincre la discrimination. Les connaissances et les idées que nous partagerons au cours des prochains jours formeront la base de notre action militante. Nous serons ainsi mieux outillés pour construire des communautés empreintes des valeurs d'intégration et d'égalité qui nous sont chères.

Solidairement,

Énoncé sur l'égalité

La solidarité syndicale est fondée sur le principe voulant que les femmes et hommes syndiqués soient égaux et qu'ils et elles méritent le respect à tous les niveaux. Tout comportement qui crée un conflit nous empêche de travailler ensemble pour renforcer notre syndicat.

En tant que syndicalistes, nos objectifs sont le respect mutuel, la coopération et la compréhension. Nous ne devrions ni excuser ni tolérer un comportement qui mine la dignité ou l'amour-propre de quelque personne que ce soit ou qui crée un climat intimidant, hostile ou offensant.

Un discours discriminatoire ou un comportement raciste, sexiste, transphobique ou homophobe fait mal et, par conséquent, nous divise. C'est aussi le cas pour la discrimination sur la base de la capacité, de l'âge, de la classe, de la religion, de la langue et de l'origine ethnique.

La discrimination revêt parfois la forme du harcèlement. Le harcèlement signifie utiliser du pouvoir réel ou perçu pour abuser d'une personne, pour la dévaluer ou l'humilier. Le harcèlement ne devrait pas être traité à la légère. La gêne ou le ressentiment qu'il crée ne sont pas des sentiments qui nous permettent de grandir en tant que syndicat.

La discrimination et le harcèlement mettent l'accent sur les caractéristiques qui nous distinguent. De plus, ils nuisent à notre capacité de travailler ensemble sur des questions communes comme les salaires décents, les conditions de travail sécuritaires et la justice au travail, dans la société et dans notre syndicat.

Les politiques et pratiques du SFCP doivent refléter notre engagement en faveur de l'égalité. Les membres, le personnel et les dirigeantes et dirigeants élus ne doivent pas oublier que toutes les consœurs et tous les confrères méritent d'être traités avec dignité, égalité et respect.

Paul Martin



Pour combattre le harcèlement : les ombudspersonnes du SCFP



Le SCFP a à cœur de construire un syndicat inclusif, accueillant et sans discrimination ni intimidation ou harcèlement d'aucune sorte.

Le harcèlement et les comportements inappropriés divisent les travailleurs et peuvent porter atteinte au respect et à la dignité de nos consœurs et confrères.

Les délégués et les employés qui participent à cet événement du SCFP national peuvent faire appel à une équipe d'ombudspersonnes qui les aidera à faire face au harcèlement et aux comportements inappropriés définis dans le Code de conduite du SCFP.

Les ombudspersonnes ne prennent pas parti, mais collaborent plutôt avec les parties en cause pour tenter de dénouer la situation. Il ne s'agit PAS d'une procédure de grief. Il n'y a pas enquête, pas de témoins ou d'échéance.

Lorsqu'ils reçoivent une plainte, les ombudspersonnes essaient de résoudre la situation. En cas d'échec, ils communiquent avec la personne responsable de l'événement, qui a le pouvoir d'exclure le contrevenant.

La démarche est confidentielle, c'est-à-dire que l'ombudspersonne ne peut dévoiler ni votre identité ni les détails de votre plainte.

POUR REJOINDRE L'OMBUDSPERSONNE

Si vous croyez être victime de harcèlement et avez besoin d'aide, vous pouvez composer le **613-809-7745** pour obtenir de l'assistance.

En cas d'indisponibilité temporaire de l'ombudspersonne, vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale.

Code de conduite

Le mandat de notre syndicat, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), est la syndicalisation et la défense des travailleuses et travailleurs et la promotion de la justice économique et sociale tant pour ses membres que pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Dans la poursuite de nos objectifs, nous voulons, au SCFP, nous appuyer sur nos valeurs de bases, qui incluent les principes de solidarité, d'égalité, de démocratie, d'intégrité et de respect. Nous sommes déterminés à mobiliser notre énergie et nos compétences afin de travailler ensemble à promouvoir ces valeurs et à atteindre ces buts dans notre syndicat, dans nos communautés et ailleurs dans le monde.

Le SCFP s'engage à créer un syndicat inclusif, accueillant et exempt de harcèlement, de discrimination et de tous types d'intimidation, quels qu'ils soient. Pour pouvoir faire son travail, le SCFP doit assurer un environnement sûr à ses membres, à son personnel et à ses dirigeants élus. Au SCFP, nous voulons que le respect mutuel, la compréhension et la coopération soient à la base de toutes nos interactions.

Le Code de conduite établit des normes de comportement qui s'appliquent à ceux et celles qui participent au congrès national, aux conférences nationales, aux formations, aux réunions et à toutes les autres activités organisées par le SCFP national. Ce Code est conforme aux attentes exprimées dans l'Énoncé sur l'égalité et dans les statuts nationaux du SCFP.

Il est destiné à traiter les plaintes de comportement inapproprié lors des activités organisées par le SCFP national. Il ne s'applique pas aux plaintes relatives au milieu de travail, celles-ci étant traitées par l'entremise du mode de règlement des griefs ou de la politique sur le harcèlement au travail applicable.

Le harcèlement est un comportement inacceptable qui peut englober des gestes, des mots ou du matériel écrit dont le harceleur sait, ou devrait raisonnablement savoir, qu'ils sont abusifs et non désirés. **L'intimidation** est une forme de harcèlement qui prend la forme d'un comportement répréhensible persistant ciblant une personne ou un groupe et menaçant le bien-être physique ou mental, ou les deux, de cette personne ou de ce groupe de personnes.

Comme membres, employés et dirigeants élus du SCFP, nous nous engageons envers nos consoeurs et confrères et envers le syndicat à être régis par les principes du Code de conduite et nous acceptons :

- de respecter les dispositions de l'Énoncé sur l'égalité.
- de respecter les opinions des autres, même lorsque nous ne sommes pas d'accord.
- de reconnaître et de valoriser les différences individuelles.
- de communiquer ouvertement.
- de nous soutenir et de nous encourager les uns les autres.
- d'éviter tout harcèlement et toute discrimination entre nous.
- d'éviter les commentaires et les comportements offensants.
- d'éviter d'agir de manière agressive ou intimidante.
- d'éviter tout comportement indésirable dû à une consommation excessive d'alcool ou de drogues dans le cadre d'activités syndicales, y compris les activités sociales.



Une plainte déposée en vertu du Code de conduite sera traitée comme suit :

1. Si possible, un membre peut tenter de parler directement à la personne dont il allègue qu'elle a eu un comportement contraire au Code, en lui demandant de mettre fin à ce comportement. Si cette approche est impossible ou ne résout pas le problème, le membre peut déposer une plainte.
2. Au congrès national, aux conférences nationales, aux formations, aux réunions et à toutes les autres activités organisées par le SCFP national, une plainte doit être portée à l'attention de l'ombudspersonne.
3. Si la plainte implique un membre du personnel, elle doit être transmise à la directrice ou au directeur concerné pour enquête et être traitée conformément à la convention collective applicable.
4. Sur réception d'une plainte, l'ombudspersonne cherchera à obtenir une résolution.
5. En cas d'échec, l'ombudspersonne doit en référer à la personne responsable qui déterminera s'il y a lieu ou non d'expulser le membre. La personne responsable a l'autorité voulue pour expulser des membres de l'activité en cas d'infractions graves ou persistantes.
6. Aux activités organisées par le SCFP national où il n'y a pas d'ombudspersonne, une personne dûment nommée et désignée pour être responsable doit recevoir la plainte. Selon la nature du problème, la personne responsable peut tenter de le régler en ayant recours à la résolution de conflit. En cas d'échec, la personne responsable doit déterminer s'il y a lieu ou non d'expulser le membre. La personne responsable a l'autorité voulue pour expulser des membres de l'activité en cas d'infractions graves ou persistantes.
7. Si la personne responsable est visée par la plainte, c'est la directrice ou le directeur ou la personne désignée qui doit assumer ce rôle.
8. En cas d'expulsion d'un membre d'une activité, la personne occupant le poste à la présidence nationale doit recevoir un rapport sur la question.

Le présent Code de conduite est destiné à créer un environnement sûr, respectueux et accueillant au SCFP. Il vise à rehausser, et non à remplacer, les droits et obligations établis dans les statuts nationaux du SCFP, dans l'Énoncé sur l'égalité et dans les lois applicables en matière de droits de la personne.

Le SCFP national invite tous les organismes à charte à élaborer et à adopter un code de conduite à l'image du présent modèle et à l'appliquer aux congrès, conférences, cours et réunions qu'ils organisent.

Le Code de conduite ci-dessus est basé sur le rapport du Groupe de travail national sur la participation des femmes (GTNPF) et sur la résolution 209 adoptée au congrès national de 2007.

Programme

JEUDI 5 FÉVRIER	
18 h 30 – 20 h 30 <i>Salle A, 3^e étage</i>	PLÉNIÈRE Mot de bienvenue <i>Coanimateurs de la conférence</i> Yolanda McClean , vice-présidente de la diversité du SCFP Brian Barron , vice-président de la diversité du SCFP Salutations Barbara et Clarence Nepinak , membres de la Première nation ojibwée de Pine Creek Kelly Moist , présidente du SCFP-Manitoba L'heure est grave : le monde syndical et la protection des droits de la personne Notre syndicat joue un rôle essentiel en matière de protection des droits de la personne. À la table de négociations, dans nos communautés ou à travers le monde, nos actions favorisent la justice et l'adoption de normes plus élevées. Soyez présents car nous jetterons les bases du travail à accomplir au cours des prochains jours. Paul Moist , président national du SCFP <i>Conférencier</i> Romeo Saganash , député fédéral (NPD)
20 h 30 – 22 h <i>Salle B, 3^e étage</i>	RÉCEPTION
VENDREDI 6 FÉVRIER	
8 h 30 <i>Salle 2E, 2^e étage</i>	CÉRÉMONIE DE PURIFICATION
9 h – 10 h 30 <i>Salle A</i>	PLÉNIÈRE Qui sommes-nous? Le sondage mené auprès des membres du SCFP mis en contexte Pour la première fois de son histoire, le SCFP a mené un sondage exhaustif auprès de ses membres, afin d'en savoir plus sur leur sécurité d'emploi, leur connaissance du syndicat et leur profil démographique. Nous prendrons connaissance d'une partie des résultats de l'enquête, après quoi notre panel les analysera à la lumière de ce qui se passe en ce moment au Canada. <i>Conférencière</i> Shelly Gordon , directrice du Service de la recherche, de l'évaluation des emplois et de la santé-sécurité du SCFP <i>Panel</i> Modératrice : Shaneen Robinson , journaliste au réseau APTN Alexa Conradi , présidente de la Fédération des femmes du Québec Grace-Edward Galabuzi , professeure agrégée à l'Université Ryerson



VENDREDI 6 FÉVRIER							
10 h 30 – 10 h 45	PAUSE						
10 h 45 – 12 h 15 <i>Salles d'atelier assignées</i>	ATELIERS L'égalité et le contexte socioéconomique <p>Ces ateliers offriront aux participants l'occasion d'analyser les données du sondage mené auprès des membres du SCFP en fonction du contexte socioéconomique actuel. Les enjeux abordés nous permettront d'étudier les effets de ce contexte sur nos sections locales et sur nos communautés. Nous identifierons aussi des stratégies pour réaliser des gains en matière d'égalité à l'échelle locale.</p>						
12 h 15 – 13 h 45	DÎNER						
13 h 45 – 15 h 15 <i>Salle A</i>	PLÉNIÈRE Les droits de la personne au Canada : notre histoire et notre avenir <p>L'histoire des droits de la personne au Canada n'est pas encore toute écrite. D'importantes luttes sont toujours en cours. Les membres du panel présenteront les enjeux actuels, puis des représentants du Musée canadien des droits de la personne exposeront la mission du nouvel établissement.</p> <p><i>Panel</i> Modératrice : Annick Desjardins, conseillère à l'égalité du SCFP, région du Québec Yvonne Peters, présidente du Conseil des commissaires à la Commission des droits de la personne du Manitoba Niigaanwewidam James Sinclair, professeur agrégé à l'Université du Manitoba</p> <p><i>Présentation par le personnel du Musée canadien des droits de la personne</i></p>						
15 h 15 – 15 h 45	PAUSE						
16 h – 18 h	VISITE DU MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE <table><tr><td>15 h 45</td><td>Départ des autobus à destination du Musée canadien des droits de la personne.</td></tr><tr><td>16 h – 18 h</td><td>Visite du Musée</td></tr><tr><td>18 h</td><td>Départ des autobus à destination des hôtels</td></tr></table>	15 h 45	Départ des autobus à destination du Musée canadien des droits de la personne.	16 h – 18 h	Visite du Musée	18 h	Départ des autobus à destination des hôtels
15 h 45	Départ des autobus à destination du Musée canadien des droits de la personne.						
16 h – 18 h	Visite du Musée						
18 h	Départ des autobus à destination des hôtels						

Programme

SAMEDI 7 FÉVRIER	
8 h 30 Salle 2E	CÉRÉMONIE DE PURIFICATION
9 h – 10 h 30 Salle A	PLÉNIÈRE Négocier l'égalité : le SCFP doit faire des gains à la table de négociations Les droits ne tombent pas du ciel. Ils sont obtenus grâce aux combats menés par des militants dévoués. Ces batailles, les membres du SCFP les mènent tous les jours à la table de négociations. Les groupes en quête d'égalité sont encore plus affectés par les clauses orphelines et l'érosion des régimes de retraite et des avantages sociaux. Apprenez comment d'autres syndiqués confrontés à ces défis sont parvenus à rehausser les normes pour tous les travailleurs. <i>Panel composé de membres et de membres du personnel du SCFP</i> Modérateur : François Bellemare , directeur régional adjoint du SCFP-Québec
10 h 30 – 10 h 45	PAUSE
10 h 45 – 12 h 15 Salles d'ateliers assignées	ATELIERS Des stratégies de négociation porteuses d'égalité Ces ateliers permettront de porter un regard critique et constructif sur le lien existant entre la négociation collective et l'avancement de l'égalité. Chaque atelier portera sur un des quatre enjeux identifiés. Les participants élaboreront des stratégies concrètes afin de réaliser des gains en matière d'égalité.
12 h 15 – 13 h 45	DÎNER
13 h 45 – 15 h 15 Salle A	PLÉNIÈRE Plus d'égalité par l'action politique Les compressions budgétaires, les réductions de services et les changements législatifs imposés par le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux affectent davantage les groupes en quête d'égalité. Heureusement, les membres du SCFP peuvent changer les choses. Notre panel se penchera sur le rôle que vous et votre section locale pouvez jouer lors des campagnes électorales. <i>Panel</i> Modératrice : Archana Rampure , conseillère en action politique du SCFP Ausma Malik , commissaire scolaire à Toronto Jinny Sims , députée fédérale (NPD) Spencer Chandra Herbert , député provincial de la Colombie-Britannique (NPD) Kevin Chief , ministre de l'Emploi et de l'Économie du Manitoba (NPD)
15 h 15 – 15 h 30	PAUSE



SAMEDI 7 FÉVRIER

15 h 30 – 17 h <i>Salles d'ateliers assignées</i>	ATELIERS Égalité et politique : action et influence Ces ateliers permettront aux participants d'échanger des idées et des stratégies afin de mobiliser nos membres pour l'action politique. Chaque atelier portera sur un des quatre enjeux identifiés. L'action politique peut influencer les résultats électoraux, les politiques publiques et les lois qui protègent l'égalité et les droits de la personne.
19 h 30 <i>Salle B, 3^e étage</i>	LA GRANDE SOIRÉE MANITOBAINE Musique, danse et... cubes de fromage? Cette soirée est un party dans la plus pure tradition manitobaine. Échappez aux rigueurs de l'hiver, vivez une expérience unique. Vous voulez goûter à la saucisse koubassa? <i>Artistes invités</i> Levy Abad DJ J. Jackson

DIMANCHE 8 FÉVRIER

8 h 30 <i>Salle 2E</i>	CÉRÉMONIE DE PURIFICATION
9 h – 11 h 30 <i>Salle A</i>	PLÉNIÈRE Compte rendu de la conférence Coanimateurs : Yolanda McClean et Bryan Barron Convaincre nos membres et les citoyens de s'impliquer Les membres de notre panel feront état de campagnes syndicales et communautaires menées par des travailleurs en quête d'égalité qui ont permis de renforcer notre pouvoir collectif. Lorsque les syndicats et les citoyens travaillent ensemble, nous pouvons négocier des améliorations en matière d'égalité, élire des candidats progressistes et obtenir des changements législatifs progressistes. <i>Panel</i> Modératrice : Sylvia Sioufi , conseillère au Service de l'éducation du SCFP Kent Wong , directeur du Centre de recherche et d'éducation sur le travail à l'Université de la Californie à Los Angeles Erica Violet Lee , organisatrice au mouvement Idle No More Beth Dollaga , membre de la section locale 15 du SCFP Ronald Boisrond , conseiller national du SCFP, région du Québec MOT DE LA FIN Charles Fleury , secrétaire-trésorier national du SCFP

Conférenciers



KEVIN CHIEF

Kevin Chief est un résident de longue date du quartier North End de Winnipeg et il en est fier. Élu député de la circonscription provinciale de Point Douglas le 4 octobre 2011, il a été nommé ministre des Enfants et des Perspectives pour la jeunesse du Manitoba en 2012. Le 3 novembre 2014, il est devenu ministre de l'Emploi et de l'Économie, en plus de conserver son poste de ministre responsable de Winnipeg.



ALEXA CONRADI

Présidente de la Fédération des femmes du Québec depuis 2009, Alexa Conradi souhaite faire avancer les débats publics sur les questions féministes. Détentrice d'une maîtrise en communications sur la réconciliation entre peuples autochtones et non-autochtones, elle croit en un féminisme pluraliste, combattif et solidaire.



BETH DOLLAGA

Beth Dollaga est membre fondatrice des organismes Canada-Philippines Solidarity for Human Rights et MIGRANTE BC. Assistante en éducation spécialisée à la commission scolaire de Vancouver, elle est membre de la section locale 15 du SFCP. Elle siège aussi au Comité de solidarité internationale du SFCP-Colombie-Britannique, en plus de représenter la section locale 15 au Conseil du travail du district de Vancouver.



GRACE-EDWARD GALABUZI

Grace-Edward Galabuzi est professeur adjoint en sciences politiques et en administration publique à l'Université Ryerson. Il est également associé de recherche au Centre pour la justice sociale de Toronto. Il a pris part à de nombreuses campagnes communautaires portant sur des enjeux de justice sociale, comme la lutte au racisme et à la pauvreté, le développement communautaire, les droits de la personne, la réforme de l'éducation et la réforme policière. Il apporte régulièrement sa contribution au débat public sur les questions de justice sociale à Toronto.



SPENCER CHANDRA HERBERT

Spencer Chandra Herbert est député de la circonscription provinciale de Vancouver-West End and Coal Harbour en Colombie-Britannique. Auparavant, il a été commissaire du Conseil des parcs et a travaillé dans le milieu des arts et de la culture. Militant communautaire très actif, il a été déclaré « héros méconnu de Vancouver » et « meilleur député provincial de Vancouver » à quatre reprises par les journaux de la région.



ERICA VIOLET LEE

Erica Violet Lee est une Crie-des-plaines qui étudie à l'Université de la Saskatchewan. Depuis son discours prononcé au premier séminaire Idle No More en 2012, elle est perçue comme une des jeunes chefs de file de ce mouvement. Elle milite pour que les Autochtones du Canada et du monde entier bénéficient d'une plus grande justice sociale et environnementale.



AUSMA MALIK

Ausma Malik est une spécialiste de l'éducation et de l'organisation communautaire. Son engagement de longue date en faveur des droits de la personne et de la justice sociale a pris diverses formes : membre de l'exécutif de l'Alliance environnementale de Toronto, implication bénévole auprès des communautés torontoises à risque, organisation syndicale et coordination d'initiatives pro-égalité sur les campus ontariens. Récemment, elle a été élue commissaire du district 10 (Toronto-Spadina) à la Commission scolaire de Toronto.



BARBARA AND CLARENCE NEPINAK

Membres de la Première nation ojibwée de Pine Creek, Barbara et Clarence Nepinak sont animateurs en sensibilisation à la culture. Ensemble, ils totalisent 60 ans de service dans la fonction publique fédérale. Tous deux à la retraite, ils demeurent actifs au sein de divers conseils et comités. Ils ont reçu conjointement le Prix Knowledge Keepers et la Médaille du jubilé de la Reine à titre d'ambassadeurs culturels.

Conférenciers



YVONNE PETERS

Yvonne Peters est une avocate de Winnipeg spécialisée en droit à l'égalité et en droits de la personne. Elle dirige un cabinet dynamique qui offre des conseils et de l'aide juridique, en plus de faire de la recherche, de l'analyse et des recommandations dans divers dossiers juridiques et politiques. Elle préside actuellement la Commission des droits de la personne du Manitoba, en plus d'être vice-présidente du Conseil consultatif de l'accessibilité du Manitoba et vice-présidente du Centre d'aide juridique.



SHANEEN ROBINSON

Shaneen Robinson est auteure, dramaturge et journaliste. Elle a remporté plusieurs prix. Elle travaille actuellement au service des nouvelles nationales de la chaîne télé APTN à Winnipeg. Fière membre des Nations crie et gitxsan, elle a animé des centaines de pow-wow, de rassemblements de jeunes, d'ateliers et d'activités de financement à travers le pays.



ROMEO SAGANASH

Romeo Saganash est député de la circonscription fédérale d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou (NPD). Né à Waswanipi, il milite au sein du milieu associatif et politique depuis près de 30 ans. En 1985, il a fondé, puis présidé le Conseil des jeunes de la Nation crie. Intéressé par le développement économique régional, il s'est impliqué auprès d'entreprises autochtones comme Creeco Inc. et la Société Eeyou de la Baie James.



JINNY SIMS

Jinny Jogindera Sims est députée de la circonscription fédérale de Newton-Delta-Nord (NPD). Née en Inde, elle a grandi en Angleterre, puis a obtenu un baccalauréat en enseignement à l'Université Victoria de Manchester. Elle s'est établie au Canada en 1975 pour y enseigner l'anglais. Elle a dédié toute sa vie professionnelle à améliorer l'éducation des plus jeunes et s'est toujours battue pour plus de justice sociale. Jinny Sims est l'ancienne présidente de l'Association des enseignants du district de Nanaimo. Elle a aussi été directrice, vice-présidente et présidente de la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique.



NIIGAANWEWIDAM JAMES SINCLAIR

Niigaanwewidam James Sinclair est un Anishinaabe originaire de St. Peter's/ Little Peguis au Manitoba. Il est professeur agrégé à l'Université du Manitoba. Il commente régulièrement les questions autochtones sur les ondes de CTV, de CBC et d'APTN. Il est le coéditeur des livres primés *Manitowapow: Aboriginal Writings from the Land of Water* et *Centering Anishinaabeg Studies: Understanding the World Through Stories*.



KENT WONG

Kent Wong est directeur du Centre de recherche et d'éducation sur le travail à l'Université de la Californie à Los Angeles. Il y enseigne les études sociales et les études ethniques. Il a déjà été avocat à l'Union internationale des employés des services à Los Angeles. Il a aussi été le premier avocat de l'Asian Pacific American Legal Center of Southern California.

Artistes invités



LEVY ABAD

Levy Abad est un auteur-compositeur-interprète, poète et rédacteur pigiste philippino-canadien. Il vit à Winnipeg. Avant d'immigrer au Canada, il était organisateur syndical dans le secteur public des Philippines. Il milite en faveur des droits de la personne et des droits des immigrants. Il est aussi membre de l'organisme torontois Philippine Advancement Through Arts and Culture, qui met en valeur la culture philippine comme composante du paysage multiculturel canadien. Il est actuellement coordonnateur de cet organisme au Manitoba.



DJ J. JACKSON

Grâce à ses sélections disco, house, dance, pop indépendante et rétro, DJ J. Jackson vous remplit un plancher de danse en un rien de temps. Avec la sensationnelle Mama Cutsworth, il forme aussi le duo d'animateurs de fête House of Gold Diamonds. Il a effectué des performances dans plusieurs établissements de Winnipeg et vient de compléter une tournée qui l'a notamment menée à Toronto et à Reykjavik en Islande.

Renseignements sur la conférence

Galerie SCFP

Lieu :

Hall d'entrée, 3e étage

Horaire :

Vendredi 6 février : **8 h à 9 h** et **12 h 15 à 13 h 45**

Samedi 7 février : **8 h à 9 h** et **12 h 15 à 13 h 45**

Vous y trouverez du matériel produit par les différents services du SCFP, telles des fiches d'information ou des brochures. Les ressources disponibles vous permettront de demeurer bien informé et d'en faire profiter les membres de votre section locale.

Projet du SCFP sur l'histoire de l'égalité

Au fil des ans, le SCFP a été de plusieurs luttes importantes en faveur des droits de la personne, et ce, au Canada comme à l'étranger. Aidez-nous à réunir les histoires de nos succès. Visitez la table *Histoire de l'égalité* installée au deuxième étage, près du bureau d'inscription. Vous pourrez discuter avec notre recherchiste, consulter la chronologie et y proposer des ajouts.

Mur des commentaires

Chaque jour, nous afficherons des questions pour alimenter la discussion tout au long de la conférence. Nous encourageons les participants à partager leurs réflexions et leurs commentaires en laissant un mot sur ce mur qui se trouve à l'extérieur la salle des plénières (Salle A).

Bilinguisme

La Conférence sur les droits de la personne est une activité bilingue. Nous fournirons une traduction simultanée des plénières et des ateliers, au besoin. Pendant la conférence, nous demandons aux participants unilingues d'utiliser les appareils de traduction simultanée afin de faciliter la communication. Les appareils sont disponibles à la table installée au deuxième étage.



Repas

Les repas ne sont pas fournis lors de la conférence. Il y a des restaurants au centre d'achats Cityplace, qui est accessible par la passerelle située dans le grand hall du deuxième étage. On retrouve aussi plusieurs restaurants au centre-ville de Winnipeg, tout près du Centre des congrès.

Parfums

Nous demandons à tous les participants d'éviter d'utiliser des produits parfumés afin de permettre aux personnes hypersensibles aux produits chimiques de participer à la conférence.

Accès à l'internet sans fil

Les participants à la conférence auront accès à l'internet sans fil.

Réseau : EVENTS

Nom d'utilisateur : EVENTS

Mot de passe : cupehrights

Soyez un participant soucieux de l'environnement

Voici quelques idées pour réduire l'empreinte écologique de votre participation à la conférence :

- limitez vos déchets et recyclez autant que possible.
- mangez des aliments locaux, sans gaspiller, et évitez les contenants et les ustensiles jetables.
- buvez l'eau du robinet plutôt que de l'eau embouteillée.
- amenez une tasse de voyage pour le café, le thé, etc.
- à la fin de la conférence, recyclez votre porte-nom en le laissant dans un des bacs identifiés à cette fin.

